



DEMANDE D'ADMISSION HOSPITALISATION DE JOUR

SMR-FO-ADM-0056
Version 02
DA : 29/04/2025
Page 1 sur 1

Demande d'admission à compléter et à retourner par messagerie sécurisée à l'adresse
hospitaldejour.lordat@a-3-s.mssante.fr / hospitaldejour.lordat@a-3-s.fr ou par fax au 04.68.76.13.90

Date de la demande :/...../.....

IDENTITÉ DU PATIENT

NOM DE NAISSANCE :

Nom usuel :

1^{er} Prénom de naissance :

Date de naissance :/...../..... Sexe : F M

Adresse.....

Code Postal : Ville :

N° téléphone :

Adresse e-mail :

MOTIF D'HOSPITALISATION DE JOUR

BESOINS ET SOINS SPÉCIFIQUES

Kinésithérapie

Ergothérapie et adaptation du domicile

Suivi psychologique

Education physique Adaptée

Prise en charge diététique

Administration IV de fer VENOFER

TRAITEMENT EN COURS

Joindre la copie de l'ordonnance

IDENTITÉ DU MEDECIN DEMANDEUR

Cachet et signature du médecin demandeur

Cadre réservé à l'établissement

Réponse de la commission d'admission

Avis favorable, séjour pertinent

Consultation externe planifiée le : à :h.....

Admission directe le :

Accord du patient : Oui Non

Message laissé :

Avis défavorable, séjour en hôpital de jour non pertinent

Motif du refus

.....

.....

Réorientation :

Commentaires :

Date de réception de la demande :

...../...../.....

Date de la commission :

...../...../.....

Signature

(Médecin ou Cadre de Santé/IDEc) :

Informations : Les documents de vos patients, en hospitalisation comme en consultation, peuvent vous être adressés par mail sécurisé. Cela à l'avantage d'être plus rapide, d'être sécurisé et vous permet d'archiver les courriers de manière plus simple sur votre ordinateur. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du règlement général sur la protection des données, le patient dispose d'un droit d'accès de rectification, d'opposition d'effacement et de limitation de l'utilisation de ces données qu'il peut exercer auprès du médecin qui le suit et/ou du délégué de protection des données du SMR Centre de Lordat (dpo@a-3-s.fr). Le patient peut également exercer un recours auprès de la CNIL (www.cnil.fr).